

Echantillon n°	969-2025-00151580	ate d'émission	03/10/2025	Page 1/2
Rapport d'analyse n°	AR-25-W3-138455-01 / 969-2025-00151580			


HUILES CAUVIN

A l'attention de

121 rue du Breguet
ZAC de Mitra
30800 Saint Gilles
FRANCE

Notre référence :	969-2025-00151580 / AR-25-W3-138455-01	Type :	EX
Date de réception :	26/09/2025 16:37		
Date de mise en analyse :	26/09/2025		
Température de réception (°C)	20		

Données fournies par le client

Référence client :	1		
Description de l'échantillon :	Colza Raff		
Votre référence commande :	EOL 006-10518-2261384	Votre date de commande :	23/09/2025
Analyses demandées :	ACQ: Logistique - Collecte par technicien Eurofins AAO: Résidus de solvants halogénés, aromatiques ou d'extraction (inclus BTEX) ZNOAC: Eco-Contribution par échantillon		
Commande	EOL 10518-2261384	N° de lot	110925VAL
Mode de prélèvement	Prélevé	Date de réception	26/09/2025 16:37

Contaminants	Résultats
--------------	-----------

JCSRA	I6	Résidus de solvants (spéctre large)	Méthode : Méthode interne, HS - GC/MS
(a)		Benzène	< 0.010 mg/kg
(a)		Toluène	< 0.010 mg/kg
(a)		Ethylbenzène	< 0.010 mg/kg
(a)		m+p-Xylène	< 0.010 mg/kg
(a)		o-Xylène	< 0.010 mg/kg
(a)		Styrène	< 0.010 mg/kg
(a)		Bromoforme (tribromométhane)	< 0.050 mg/kg
(a)		Chloroforme	< 0.010 mg/kg
(a)		Trichloroéthylène	< 0.010 mg/kg
(a)		Tetrachloroéthylène	< 0.010 mg/kg
(a)		Somme de 3 solvants chlorés	non calculable mg/kg
(a)		Bromodichlorométhane	< 0.050 mg/kg
(a)		Tetrachlorométhane	< 0.010 mg/kg
(a)		1,2-Dichloroéthane	< 0.050 mg/kg
(a)		1,1-Dichloroéthane	< 0.050 mg/kg
(a)		Trans-1,2-dichloroéthylène	< 0.050 mg/kg
(a)		cis 1,2-Dichloroéthylène	< 0.050 mg/kg
(a)		Dichlorométhane	< 0.050 mg/kg
(a)		Dibromochlorométhane	< 0.050 mg/kg
(a)		1,1,1-Trichloroéthane	< 0.010 mg/kg
(a)		1,1,2-Trichloroéthane	< 0.010 mg/kg
(a)		1,1,1,2-Tétrachloroéthane	< 0.010 mg/kg
(a)		Pentane	< 1.0 mg/kg
(a)		2-méthylpentane	< 1.0 mg/kg
(a)		3-Méthylpentane	< 1.0 mg/kg
(a)		n-Hexane	< 1.0 mg/kg
(a)		Hexane technique	non calculable mg/kg

Echantillon n°	969-2025-00151580	ate d'émission	03/10/2025	Page 2/2
Rapport d'analyse n°	AR-25-W3-138455-01 / 969-2025-00151580			

Contaminants	Résultats
JCSRA I6 Résidus de solvants (spectre large) Méthode : Méthode interne, HS - GC/MS	
(a) Méthyl-cyclopentane	< 1.0 mg/kg
(a) n-Heptane	< 1.0 mg/kg
(a) Méthyléthylcétone (MEK)	< 1.0 mg/kg
(a) Acétate d'éthyle	< 1.0 mg/kg
(a) Acétate de méthyle	< 1.0 mg/kg

SIGNATURE



Koceila Younsi
ASM ASM

Rapport validé électroniquement par Koceila Younsi

NOTE EXPLICATIVE

Ce document ne concerne que l'objet soumis à l'essai ; sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les essais et rapports sont réalisés conformément à nos conditions générales de vente disponibles sur demande.

La déclaration de conformité prend seulement en compte les résultats des paramètres pour lesquels une spécification ou un référentiel est annoncé.

Pour déclarer ou non la conformité à la réglementation en vigueur ou aux spécifications définies dans les cahiers des charges concernant les analyses physico-chimiques, l'incertitude associée au résultat sera ajoutée ou retranchée de façon à obtenir sans conteste un résultat opposable aux spécifications ou à la réglementation en vigueur afin de privilégier le risque Client. Elle ne sera pas prise en compte dans le cadre des référentiels qui intègrent déjà les incertitudes de mesures ou sur demande explicite du client.

Les essais sont identifiés par un code de 5 caractères dont la description précise est disponible sur demande.

Les essais identifiés par le code à 2 caractères I6 ont été réalisés par le laboratoire Eurofins WEJ Contaminants GmbH (HH). Le symbole (a) identifie les prestations couvertes par l'accréditation DIN EN ISO/IEC 17025:2018 DAkkS D-PL-14602-01-00.

Le laboratoire est exonéré de responsabilité dans le cas d'informations fournies par le client et pouvant affecter la validité des résultats.

Dans le cas où le laboratoire n'est pas en charge de l'étape d'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu ou pris en charge.